

sérieux et qu'ils se retiennent d'adopter le projet de loi C-31 à la hâte et sans en comprendre parfaitement les conséquences pour nos communautés. Il est également important que votre Comité considère favorablement les demandes formulées par les Premières Nations, les bandes et leurs organismes et représentants en vue de témoigner.

Sincèrement vôtre

David Ahenakew
Chef national
Assemblée des Premières Nations

copies: Honorable Nathan Nurgitz
Vice-président, Comité sénatorial des
Affaires juridiques et constitutionnelles

Honorable Duff Roblin
Leader du Gouvernement au Sénat

Honorable Allan MacEachen
Leader de l'Opposition au Sénat

M. Paul Bélisle, Greffier
Comité sénatorial des Affaires
juridiques et constitutionnelles

Tous les membres du Comité sénatorial
des Affaires juridiques et constitutionnelles.